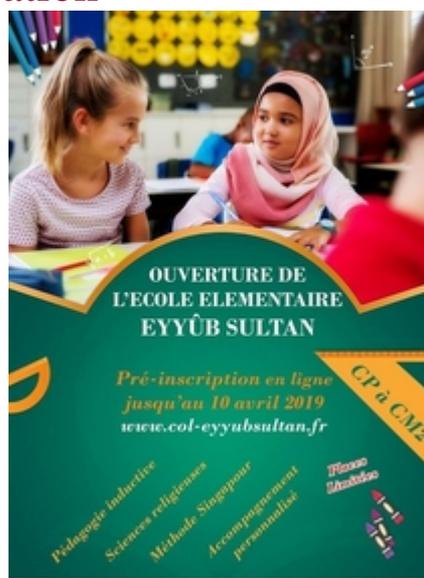


Milli Görüs : l'offensive turque sur l'éducation



Article rédigé par *Claude Meunier-Berthelot*, le 03 avril 2019

Ouverture de l'école élémentaire Eyyüb SULTAN

Jean-Michel Blanquer vient d'autoriser l'ouverture d'une école élémentaire hors contrat islamiste à Strasbourg à l'initiative du mouvement islamiste turc « Milli Görüs ». Deux autres sont en projet à Belfort et Besançon, toujours portés par la même organisation.

Avec ce nouvel établissement privé créé à la rentrée 2019, la confédération islamique du « Milli Görüs » renforce sa présence au sein de l'enseignement musulman privé en France avec une centaine d'écoles et de projets d'écoles.

Qu'est-ce que le Milli GORUS ? (en français, « Vision nationale »)

Ce mouvement est né à l'initiative de Necmettin Erbakan, principal acteur politique de l'islamisme turc de ces quarante dernières années et ancien premier ministre turc dont les propos sont tout un programme : « Les Européens sont malades... nous leur donnerons les médicaments. L'Europe entière deviendra islamique, nous conquerrons Rome. »

Mouvement extrémiste

Milli Görüs est le principal mouvement islamique encadrant la diaspora turque et dont les liens avec les « frères musulmans » sont connus. Le mouvement est d'ailleurs classé « islamiste fondamentaliste » par le renseignement fédéral allemand et en 2003, « Milli Gorüs » a figuré sur la liste des associations pouvant servir de base arrière au terrorisme dans le pays.

Des documents de « Milli Görüs » mentionnent d'ailleurs que « chaque individu membre doit s'engager dans la guerre religieuse (djihad) (...) doit se conditionner de manière à être prêt à tout moment pour le djihad ! (...) La communauté est un moyen servant l'objectif de l'islamisation de la société ».

L'objectif de l'organisation est donc clairement annoncé : assurer la domination d'Allah ! L'ensemble des organisations avec lesquelles elle a des relations défend le régime de la charia avec la perspective idéologique de « Milli Görüs » de se servir de la violence. Il est donc un danger social pour l'Europe. Ajoutons que son logo est la carte de l'Europe enchâssée d'un croissant islamique.

De plus, en Allemagne, la liste des allégations contre « Milli Görüs » sont nombreuses : fraude, escroquerie sur fonds public, collecte de fonds douteux, faux détournement de fonds et blanchiment d'argent... dont il n'est jamais fait état dans la presse française, pas plus qu'il n'est fait référence à son orientation extrémiste, ce qui n'empêche pas non plus nos gouvernants français de lui faire bénéficier de toutes leurs largesses.

Vision de « Milli Görüs » partagée par Edorgan

La diaspora turque installée en Europe est en prise directe avec « Milli Görüs » qui la relie au pays et vit largement en vase clos dans un communautarisme qui a été conforté par l'actuel premier ministre Erdogan lors d'un discours au Zenith de Paris en 2010, lorsqu'il a déclaré : « Personne ne peut vous demander d'être assimilé. Pour moi, le fait de demander l'assimilation est un crime contre l'humanité... », et il a incité ses compatriotes venus l'acclamer, drapeau turc à la main, à coloniser légalement le pays, proposant la création d'établissements scolaires turcs en France afin de consolider leur implantation, établissements qui ont vu le jour dès 2014.

Erdogan a également déclaré : « On ne peut pas être à la fois laïque et musulman... On est musulman ou on ne l'est pas... parce que c'est Allah qui est le créateur de l'islam, il est le seul souverain ».

Nos gouvernants sont donc largement prévenus mais obstinément complices et maîtres d'œuvre de la destruction de notre société.

Erdogan avait, par ailleurs, fait des appels au djihad qui ont été largement occultés lors des débats sur la question de l'entrée de la Turquie en Europe.

La France, terre d'accueil privilégiée des djihadistes

Néanmoins, « Milli Görüs » est en pleine expansion, maillant le territoire de nouvelles mosquées et de nouvelles écoles chaque année dans de nombreuses villes de diverses régions de France.

A cet égard, il peut être instructif de rappeler ce que Monsieur Blanquer a déclaré, au micro de BFMTV le 18 décembre 2018 : « Nous avons les outils juridiques pour pouvoir fermer une école qui n'est pas dans les normes, et notamment celles liées au fondamentalisme saffaliste... », également au cours du même entretien : « Comme je l'avais annoncé lors du vote de la loi Gatel, nous pouvons maintenant fermer les écoles hors contrat qui ne sont pas en conformité avec les règles de la République.... »

Oui mais voilà ! Non seulement Monsieur Blanquer ne ferme pas les écoles liées au fondamentalisme islamiste, mais il les ouvre ! Alors même que le 1er février 2018, il avait dit au président du CRIF (Comité Représentatif des Juifs de France) qu'il était « important de donner à chaque enfant un vaccin républicain » ! Dans ces conditions, la question ne se pose même pas de savoir qui va vacciner l'autre.

Par contre, à n'en pas douter, les écoles qui ne sont pas conformes aux règles de la République et qui vont être vaccinées, ne peuvent être que celles qui sont suscitées par ces « dangereux » catholiques et là, attendons-nous au pire !